



abonnement abusif sur le site ZIIGA encheres en ligne.

Par **iguaneleger**, le **25/01/2012 à 18:05**

Comment faire pour récupérer la somme engagée pour un abonnement non demandé?

J'ai participé à une enchère "dite gratuite" sur le site ZIINGA. J'ai remporté un objet que j'ai sitôt payé avec ma CB.

J'ai conservé le reçu à imprimé sous forme de fichier au format pdf et archivé .

Un mois après n'ayant pas reçu l'objet, je me suis manifestée auprès du site en question. Le dialogue en anglais n'a pas été aisé; J'ai fini par comprendre que pour recevoir mon du, je devais fournir

Une copie de ma CB recto et verso

Une copie de mon passeport ou permis de conduire
un justificatif d'identité.

Je n'ai bien entendu fourni aucune de ces pièces;

Puis, je me suis aperçu en consultant mon relevé bancaire, que mon compte avait été débité de 69€ correspondant à un abonnement souscrit auprès de ZIIGA.

Or à aucun moment il n'a été mentionné que je m'engageais à créditer un abonnement. Je n'ai fait que payer la somme engagée pour l'achat d'un objet .

C'est seulement en éditant le fichier conservé au format pdf, écrit en petite qu'il est fait mention ,en terme plutôt obscur d'un abonnement de 69€ et ce sur une durée d'au moins 3 mois.

Je n'ai jamais sollicité un tel abonnement surtout à ce prix.

J'ai fait opposition sur mon compte pour ne pas avoir d'autres sommes prélevées indument.

Que puis-je faire pour récupérer cette somme abusivement prélevée ainsi que le montant de l'achat, ZIIGA se montre discret....